



ASSOCIATION
SOCIALE
INTERNATIONALE
«Contrôle public»

CONTACT :

Adresse : CS91036 111 bd. de la
Madeleine, 06004 Nice CEDEX1.
Domiciliation No 5257 France

téléphone
+ 33 695995329

SITE:

<https://controle-public.com>

adresse e-mail
controle.public.fr.rus@gmail.com

Président

Monsieur Ziablitsev Sergei

Section des Requêtes et des Actions Urgentes

Service des traités relatifs aux droits de l'homme

Division des mécanismes relevant du Conseil des
droits de l'homme et des instruments relatifs aux droits
de l'homme

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de
l'homme

E-mail: petitions@ohchr.org

Affaire №176/2020 du CESC

Le 22.01.2021 nous avons reçu la réponse par e-mail :

« Madame, Monsieur,

Après avoir examiné votre nouvelle demande de mesures provisoires
du 13 janvier 2021, complétée le 15 janvier 2021, le Comité, agissant
par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur les communications,
a **décidé de rejeter cette demande** au titre de l'article 5 du Protocole
facultatif. »

Cependant, nous demandons d'envoyer la
décision du Comité motivée selon l'article 41 de la
Charte européenne des droits fondamentaux,
parce qu'elle doit être compréhensible et que les
activités du Groupe doit être transparentes.

La victime et le public ne sont pas informés des
motifs de cette décision ni des membres du Comité
qui ont pris cette décision.

Dans l'attente de la décision motivées, veuillez
agréer, Maîtres, l'expression de nos sincères
salutations.

Association «Contrôle public»

Président Monsieur Ziablitsev Sergei

Le 27.01.2021 à Nice